

Nouméa, le 2 Novembre 2022

CAHIER DES CHARGES PROSUD 2023

FORMATION « Responsable de petite et moyenne structure »

Titre professionnel - RNCP 35646

Contexte : Être chef d'entreprise est un métier à part entière, qui nécessite des compétences très diverses, dont la plupart se sont acquises par l'expérience... Au quotidien, dans l'entreprise TPE, le chef d'entreprise est « multitâche ». Il assure des tâches très différentes les unes des autres, allant du management à la gestion, en passant par le marketing, la logistique ou l'organisation.

Bien souvent, le chef d'entreprise a acquis ces nombreuses compétences par l'expérience et, pour un certain nombre d'entre eux, la valorisation de leurs compétences de terrain et de leurs parcours professionnels est une demande forte pour faciliter ou conforter leurs relations avec leurs partenaires financiers ou autres (salariés, clients, fournisseurs, créanciers etc.)

En réponse à cette demande, la province Sud souhaite proposer aux chefs d'entreprise TPE le parcours de formation d'accès au titre professionnel de « Responsable de petite et moyenne structure » référencée sous le n° RNCP 35646. Pour cela, la province Sud sollicite les organismes de formation en Nouvelle-Calédonie en capacité d'être habilités à former et organiser l'évaluation de cette certification.

Public cible	réf §3 du cahier des charges général
Objectifs	Proposer au chef d'entreprise TPE une certification professionnelle valorisant leurs compétences de terrain et leurs parcours professionnels.
Résultats attendus	Piloter et animer une structure économique dans ses dimensions humaine, commerciale, production et financière.
Modalités pédagogiques	Cf au référentiel emploi de la certification
Contraintes	Prendre en compte les contraintes horaires, le rythme de travail et les modes d'apprentissage du chef d'entreprise
Organisation matérielle et logistique	Séquencement de la prestation et périodicité Détailler les coûts logistiques éventuels : frais téléphoniques, accès à une plateforme en ligne ...
Suivi	un tableau de suivi et reporting mensuel à transmettre à la DDET
Evaluations	- cf au référentiel d'évaluation de la certification Et - une évaluation à chaud de la satisfaction du chef d'entreprise en fin de formation - une évaluation (retour d'expérience) à + 6 mois

Durée	cf au référentiel emploi de la certification et prise en compte des contraintes identifiées ci-dessus
Nombre de participants	8 participants (6 minimum)
Calendrier	A mettre en œuvre en 2023
Validation	Titre professionnel
Lieu	En province Sud – présentiel et distanciel
Profil recherché pour les intervenants	Professionnels et référents dans les matières dispensées Formateurs habilités par la direction de la formation professionnelle continue (DFPC) de la Nouvelle-Calédonie Qualifications et expériences.
Proposition financière	Établir la proposition au prix TTC pour une session en 2023